

VILLE DE CHATEAUBRIANT

D É C I S I O N

Le Maire de Châteaubriant,

Vu, l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 09 juillet 2020, autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Vu, la décision du 21 avril 2023 autorisant la signature de marchés pour l'aménagement cœur de ville : Grande Rue et rue du Château,

Vu, les marchés ci-après :

- n° 20230401 avec le groupement d'entreprises SAUVAGER TP – HERVE TP - lot n° 1: VRD - pour un montant total de 1 505 217,95 € HT, notifié le 03/05/2023,
- n° 20230402 avec l'entreprise VALLOIS - lot n° 2 : espace vert - pour un montant total de 73 463,74 € HT, notifié le 03/05/2023,

Considérant la nécessité de travaux en plus ou moins values, ainsi que la nécessité d'intégrer des prix nouveaux sur la tranche ferme : aménagement de la Grande Rue,

D É C I D E

Article 1

Il sera conclu des avenants comme suit :

- Marché n° 20230401 Avenant n° 1 avec le groupement d'entreprises SAUVAGER TP – HERVE TP – rue de Tugny – BP 29 – 44141 CHATEAUBRIANT CEDEX, pour intégrer un prix nouveau ainsi que des travaux en plus-values d'un montant total de 7 200,00 € HT ; le montant de la tranche ferme est ainsi porté à 466 236,76 € HT,
- Marché n° 20230402 Avenant n° 1 avec l'entreprise VALLOIS – 3 Le Coq Rouge – 35530 SERVON SUR VILAINE, pour intégrer des prix nouveaux ainsi que des travaux en moins-values d'un montant total de -7 533,71 € HT ; le montant de la tranche ferme est ainsi porté à 13 512,21 € HT.

Article 2

Monsieur Rudy BOISSEAU, Adjoint Délégué, est autorisé à signer les avenants et toutes pièces s'y rapportant.

Article 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de veiller à l'exécution de la présente décision.

044-214400368-20231229-31-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-12-2023

Publication le : 29-12-2023

Le Maire,
Alain HUNAULT



Fait et affiché à Châteaubriant
En l'Hôtel de Ville, le 22 décembre 2023

Le Maire,
Alain HUNAULT

